

*Cette lettre met heureusement fin à une discussion pénible qui s'était élevée autour du nom d'Intronisation et ôte tout fondement à cette rumeur qu'on a cherché à répandre avec insistance et dans plusieurs pays différents, à savoir que Sa Sainteté aurait exprimé le désir formel de changer ce nom en celui de Consécration.*

AU R. P. JOACHIM KAPTEIN, SS. CC.

*Directeur de l'Œuvre de l'Intronisation à Ginneken.(1)*

Mon Révérend Père,

Les nouvelles que vous m'avez communiquées par rapport à l'état florissant de la belle œuvre de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les familles chrétiennes, m'ont profondément réjoui. Jésus est notre Roi, notre Maître, notre Seigneur, notre Dieu. Il doit donc régner sur nous, et être respecté dans tous les foyers domestiques, dans les familles et les sociétés. Heureuses les familles qui Le reconnaissent comme leur Roi et qui, en signe de cette reconnaissance, intronisent l'image de son Sacré-Cœur à la place d'honneur de leur maison, pour lui rendre là sans cesse les hommages qui Lui sont dûs ! Continuez à déployer tout votre zèle, mon Révérend Père, pour propager et répandre cette œuvre sublime. Jésus Lui-même sera votre très grande récompense.

Ce matin, dans mon audience officielle, j'eus la bonne occasion d'interroger le Saint-Père sur ses véritables intentions touchant la dénomination de l'Œuvre. Je dis à Sa Sainteté que déjà auparavant, avant encore qu'on ne parlât d'Intronisation, la simple consécration des familles au Sacré-Cœur était connue et propagée ; que maintenant il s'était élevé une divergence d'opinions, par suite de l'affirmation de quelques-uns, selon lesquels Sa Sainteté désirerait qu'au lieu "d'Intronisation du Sacré-Cœur", on dise "Consécration des familles au Sacré-Cœur" ; qu'il serait désirable, pour prévenir les discussions inutiles et nuisibles, de donner une déclaration nette de ses augustes intentions.

Le Saint Père répondit qu'il était absolument en dehors de ses intentions de prohiber, ou même de déclarer ou d'estimer moins approprié le nom d'Intronisation, surtout là où ce titre a déjà été adopté et possède droit de cité. "Mon intention, dit Sa Sainteté ne porta que sur l'Italie, parce que, en italien, le mot "Intronizzazione" sonne moins bien. En espagnol, ce nom sonne beaucoup mieux. (Sa Sainteté possède très bien cette langue). On peut donc continuer en toute tranquillité à se servir du mot *Entronizacion*, *Intronisation*, *Intronisatie*, etc. D'ailleurs, ajoutez Sa Sainteté, Nous n'attachons pas grande importance au nom. Ce à quoi Nous tenons

(1) Centre national de l'Œuvre pour la Hollande.